

Communiqué de presse - Le 16 juin 2011

Jean-François Pilliard, Délégué général de l'UIMM a été élu à la présidence du Comité exécutif du CEEMET

Le CEEMET¹, organisation patronale européenne de la métallurgie, a élu Jean-François Pilliard à sa tête pour un mandat de trois ans. Il succède à son homologue espagnol, Andres Sánchez de Apellániz, en tant que Président du Comité exécutif du CEEMET. Cette élection est effective depuis l'Assemblée Générale du 8 juin dernier.

A cette occasion, le CEEMET a renouvelé sa stratégie pour les cinq années à venir. Elle ambitionne de contribuer au maintien et à l'amélioration d'un environnement favorable à l'industrie de la métallurgie afin d'être compétitive et créatrice de croissance.

Dans ce cadre, le CEEMET s'est fixé comme objectifs :

- De démontrer l'attractivité de l'industrie métallurgique et ses nombreuses perspectives de carrières ;
- De mettre en œuvre les moyens nécessaires à la qualification des compétences dont elle a besoin ;
- De sauvegarder et promouvoir la flexibilité des marchés du travail nécessaire au développement des entreprises métallurgiques ;
- De promouvoir et, si nécessaire, défendre la liberté d'entreprise et la liberté contractuelle ;
- De promouvoir une réglementation « intelligente » et respectant les principes de subsidiarité et de proportionnalité.

Afin d'atteindre ces objectifs et devenir « la Voix de l'industrie sur les questions d'emploi et de politique sociale » auprès des acteurs européens, le CEEMET s'est fixé quatre objectifs stratégiques :

- Adopter une approche plus proactive des actions menées auprès des institutions européennes afin de représenter au mieux les intérêts des entreprises ;
- Améliorer la coordination avec les fédérations européennes de l'industrie de la métallurgie ;
- Maintenir et développer son partenariat et sa coopération avec le patronat européen interprofessionnel, BusinessEurope ;
- Développer sa coopération avec les autres fédérations sectorielles européennes d'industrie pour renforcer la voix de l'industrie auprès des institutions européennes.

"La représentation des intérêts des entreprises au niveau européen est un prolongement nécessaire de nos activités au niveau national. En s'unissant au plus près des institutions européennes, les

¹ Council of European Employers of the Metal, Engineering and Technology based industries

industriels de la métallurgie font avancer des initiatives essentielles en matière d'emploi, de compétences et de compétitivité. Je remercie mes pairs pour la responsabilité qu'ils m'ont confiée et entends consacrer une énergie croissante à ces projets au sein du CEEMET", déclare Jean-François Piliard, Délégué général de l'UIMM et nouveau Président du Comité exécutif du CEEMET.

A propos du CEEMET : Créé en 1962, le CEEMET est l'organisation patronale européenne de la métallurgie. Elle regroupe 21 fédérations patronales nationales dont l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) en est un membre fondateur. Le CEEMET a pour vocation de représenter et défendre auprès des institutions européennes les intérêts de près de 200 000 entreprises qui emploient 13 millions de salariés. En 2010, le CEEMET et la FEM ont créé le Comité Européen de Dialogue Social au sein duquel, deux groupes de travail ont élaboré des positions communes sur les problématiques « Education et Formation » et « Compétitivité et Emploi dans une économie mondialisée ». Leur réflexion se poursuit en 2011. Le groupe « Education et Formation » travaille notamment à la question des passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. Quant au groupe de travail sur la compétitivité et l'emploi, il réfléchit aux mesures qui permettent une plus grande flexibilité des entreprises.

Contact Presse : Marie Murault – 01 58 47 95 49